

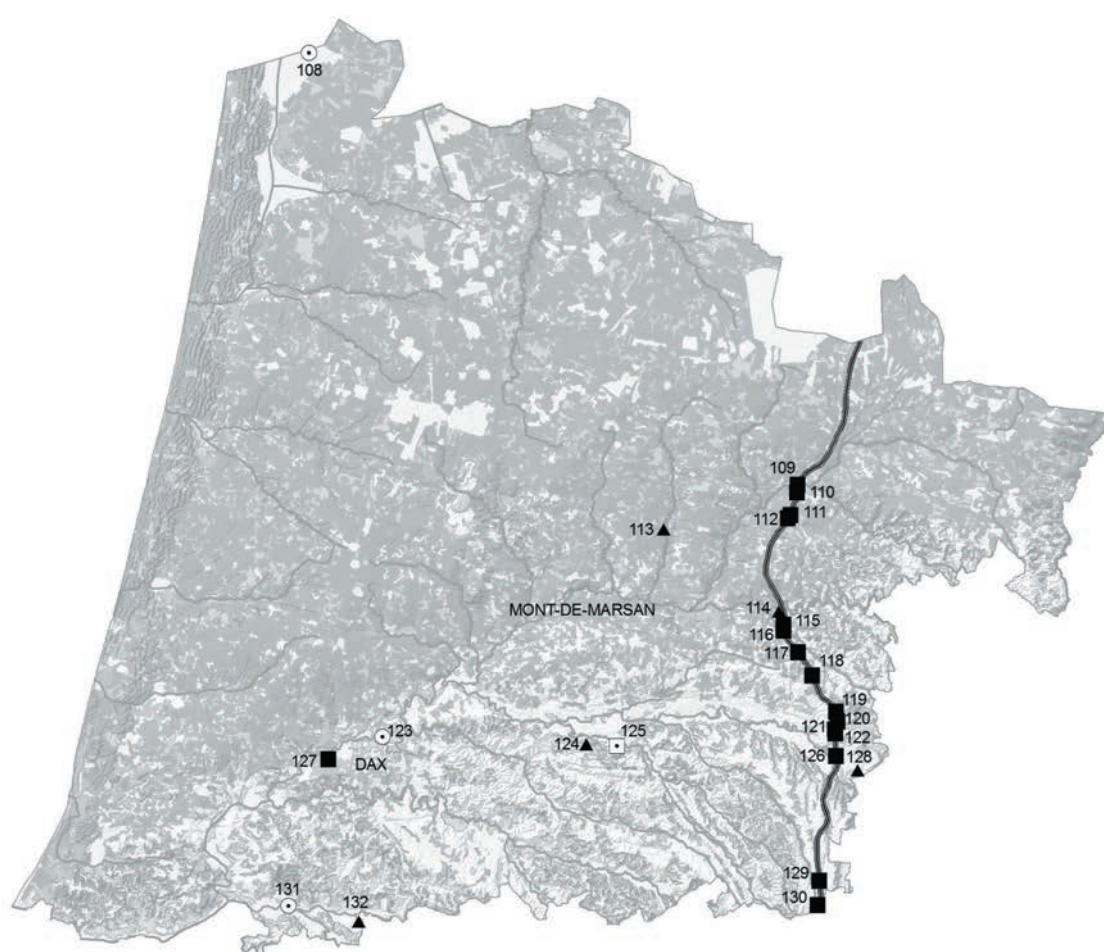


AQUITAINE LANDES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

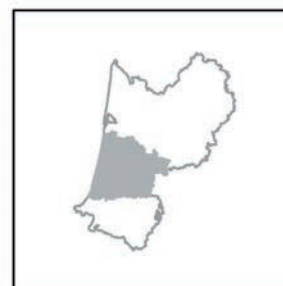
2 0 0 9



- fouilles préventives
- ◻ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ◉ prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



0 10 20 40
Kilomètres





N° Nat.						N°	P.
25486	AIRE-SUR-L'ADOUR	A65 - Peyran	SARTOU Aurélien	EP	FP	126	206
25593	AIRE-SUR-L'ADOUR	Bretelle de Barcelonne-du-Gers/ Raccordement à l'A65	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	128	110
25502	BANOS	Marseillon	TEYSSANDIER Nicolas	CNRS	FPr	125	111
25451	CAZERES-SUR-L'ADOUR	A65 - Benazit	SPINAPOLICE Enza	EP	FP	120	202
25461	CAZERES-SUR-L'ADOUR	A65 - La Gioule	PESENTI Claire	EP	FP	121	203
25382	CAZERES-SUR-L'ADOUR	A65 - Septsos	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	FP	122	205
25504	CERE	Lamolle	GELLIBERT Bernard	BEN	SD	113	113
25546	DAX	Place de la Course	MARIN Agnès	EP	FP	127	115
25562	LAGLORIEUSE, PUJO-LE-PLAN	A65 - Jouandet	DARTUS Magalie	EP	FP	116	194
25449	LE VIGNAU	A65 - Romentères	LELOUVIER-CROSET Laure- Amélie	INRAP	FP	119	201
25440	MIRAMONT-SENSACQ	A65 - Les Bruques	CHOPIN Jean-François	INRAP	FP	129	206
25424	MIRAMONT-SENSACQ (40), GARLIN (64)	A65 - Cazaou de Luc	CHOPIN Jean-François	INRAP	FP	130	208
25482	MONTAUT	Le Bourg, RD 8	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	124	116
25524	POUYDESSEAUX	A65 - Loustalet	MAITAY Christophe	INRAP	FP	111	187
25525	POUYDESSEAUX	A65 - Corbleu	D'AGOSTINO Laurent	EP	FP	112	190
25377	PUJO-LE-PLAN	A65 - Larcheron	SARTOU AURÉLIEN	EP	FP	115	192
25570	PUJO-LE-PLAN	A65 - Hin de Diou	BRIAND Thomas	EP	FP	117	197
25438	ROQUEFORT	A65 - Barbiègn	FRANCOIS Pascale	EP	FP	109	185
25581	ROQUEFORT	A65 - Pipat	COUDELAS Arnaud	EP	FP	110	186
25162	SAINT-CRICQ-DU-GAVE	Place du Haou - Place du Haou ouest	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	132	118
25594	SAINT-CRICQ-VILLENEUVE	Jouambet et Lapeyre	BALLARIN Catherine	INRAP	OPD	114	118
25551	SAINT-GEIN	A65 - Latrote	BERNARD-GUELLE Sébastien	EP	FP	118	199
25503	SANGUINET	Le Lac	MAURIN Bernard	BEN	PRT	108	121
25126	TETHIEU	Lieu-dit «Couslous»	KERLORC'H Gilles	BEN	RA	123	122



*Néolithique final à
Epoque moderne*

**AIRE-SUR-L'ADOUR
Bretelle de Barcelonne-du-Gers/
Raccordement à l'A65**

Le tracé de la future bretelle de contournement de Barcelonne-du-Gers et de raccordement à l'A65 se développe sur un large replat correspondant à une ancienne terrasse alluviale, en rive droite de l'Adour.

Des occupations ont été reconnues pour une période allant du Néolithique final à l'Antiquité, sous forme de foyers, de fosses de rejets de four et de structures à galets. Elles semblent majoritairement liées à un pastoralisme semi-permanent ne nécessitant que des aménagements sommaires en matériaux périssables. Des fossés parcelaires ont par ailleurs été mis au jour, témoignant d'une tentative de mise en valeur de ces terres régulièrement ennoyées au Moyen Âge ou à l'époque moderne.

Une occupation ponctuelle de la plaine de l'Adour aux abords des cours d'eau secondaires se dessine à la fin du Néolithique, caractérisée par la présence de céramique accompagnée d'outils et de meules, ce qui dénote une première tentative de défrichement et une mise en valeur du terroir (céréaliculture, élevage). Cette occupation n'est cependant pas permanente au point de nécessiter des structures d'habitat. Elle ne présente un état de conservation suffisant que lorsque le mobilier, en fond de vallon ancien, a été rapidement recouvert par des alluvions ou des colluvions.

C'est vraisemblablement le même type d'occupation pour la période suivante, surtout représentée par de la céramique du deuxième âge du Fer, accompagnant parfois des structures foyères. La grande diversité des structures à galets et leur absence d'organisation

pourraient s'expliquer par la récurrence d'occupations ponctuelles, saisonnières et relativement précaires avec des aménagements légers et périssables. Il est remarquable toutefois que ces structures à galets s'accompagnent ici de vestiges immobiliers tels que des foyers, des fosses, des trous de poteau, des aires de rejets, etc. Les remplissages de ces structures en creux étaient encore perceptibles, étant donné le contexte géomorphologique du site et sa non affectation par les activités agricoles récentes. La pauvreté du mobilier, et surtout sa faible représentation sur le plan typologique, pourrait s'accorder avec une occupation domestique agro-pastorale, bien que la structure de pierres chauffées puisse intervenir dans tous les domaines de l'activité humaine, que ce soit domestique, artisanal ou à caractère rituel.

Une très faible représentation de la période gallo-romaine caractérise ce diagnostic, alors que cette époque est souvent bien représentée sur les tracés linéaires (24 % des sites sur l'A65 par exemple). Ceci ne signifie cependant pas qu'il n'y a pas d'occupation de la plaine alluviale durant cette période ; il faut en effet souligner le nombre important de structures à galets non datées, mais que l'on peut supposer appartenir à la protohistoire ou à l'Antiquité en raison de leur position stratigraphique.

Pour le Moyen Âge, seule la période de transition avec l'époque moderne (XV^e siècle) est illustrée par du mobilier céramique dans le comblement des fossés parcelaires. Certains fossés sont peut-être

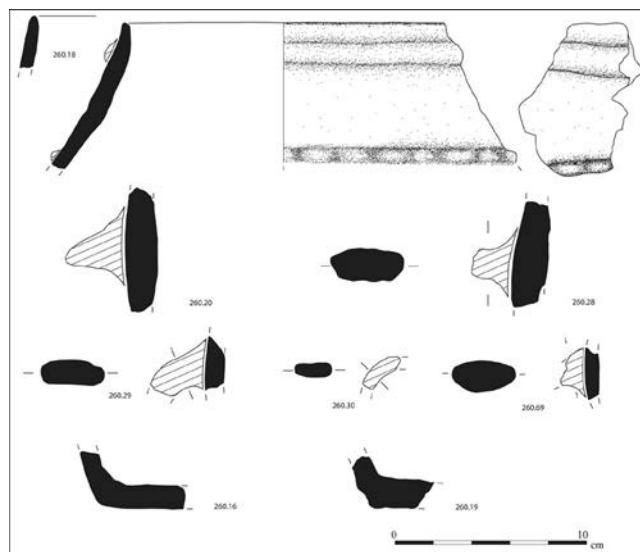


contemporains de la fondation de la bastide de Barcelonne-du-Gers mais, en l'absence d'éléments datant, ils restent sujets à discussion. Il se peut que l'on assiste avec eux à une nouvelle modification de l'espace agricole ou forestier, correspondant à une plus grande densité de population et à un besoin de « coloniser » de nouveaux espaces.

Enfin, l'époque moderne est représentée par des fossés parcellaires, en partie ceux visibles sur le cadastre napoléonien, et par un bâtiment. Celui-ci a laissé quelques traces de fondation, notamment des trous de poteaux à calage de pierres.

Un décapage plus large permettrait de reconnaître la totalité du plan du bâtiment et de ses éventuelles annexes.

Béague Nadine



Aire-sur-L'Adour - Bretelle de Barcelone-du-Gers/Raccordement à l'A65.

Paléolithique supérieur

BANOS Marseillon

Les opérations archéologiques entamées en 2006 se sont poursuivies sur le site de Marseillon, localisé sur la bordure septentrionale de l'anticlinal d'Audignon.

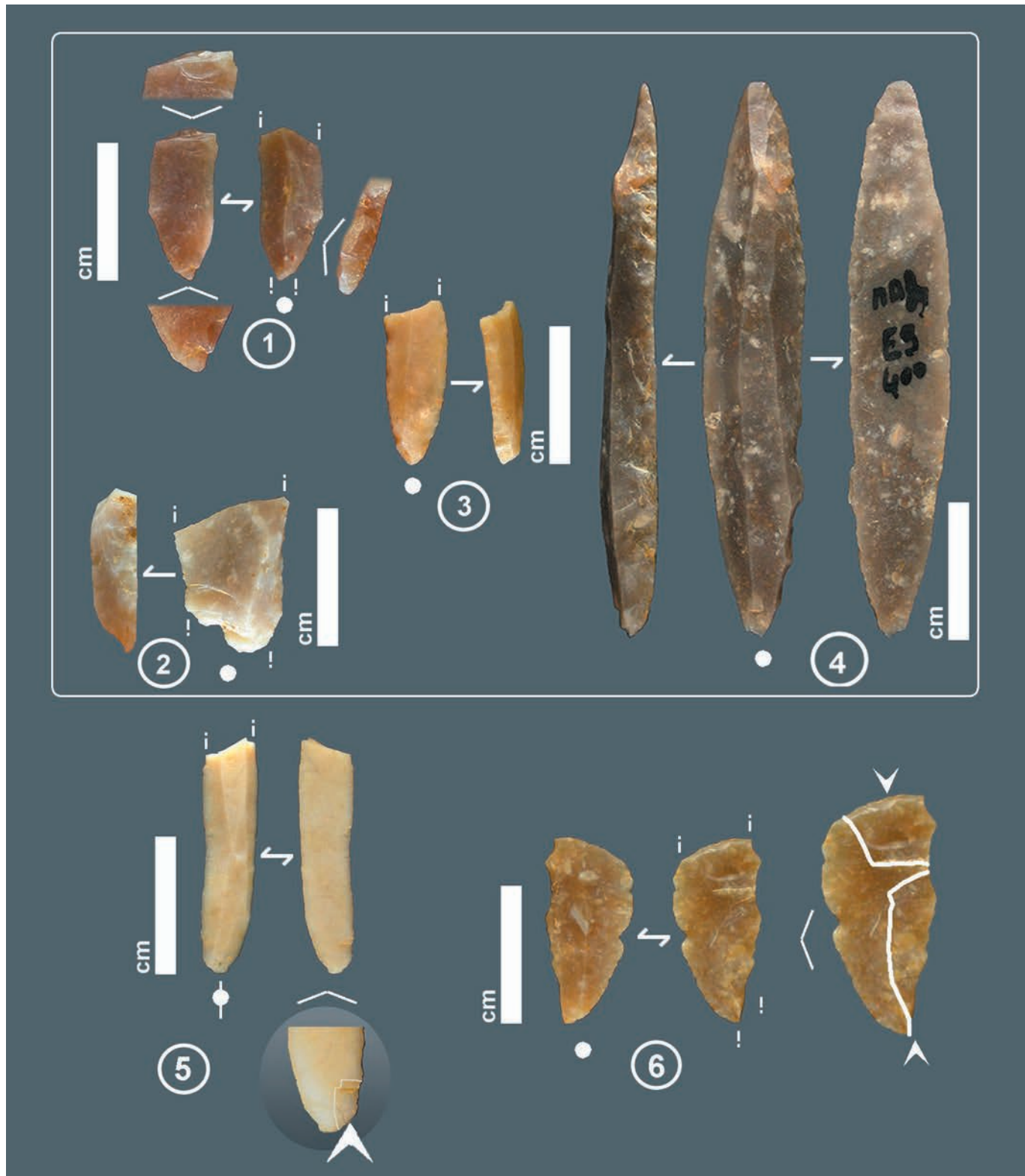
Sur un plan géologique, nous avons pu montrer que la couche sédimentaire graveleuse incluant le matériel archéologique était spécifiquement conservée sur le replat où le site est préservé. En dehors de cette zone, ces matériaux grossiers ont été érodés par la formation et le fonctionnement du paléo-chenal identifié au sud du gisement et par les transferts sédimentaires vers la vallée du Gabas et du Laudon au nord. Il résulte de cette double érosion l'inclinaison de la surface de ce reliquat de sol graveleux à galet de la terrasse. Si, vers le fond du paléo-chenal, la pente n'a pas eu d'influence sur le niveau archéologique puisqu'elle était totalement comblée avant l'occupation, celle orientée vers la vallée actuelle au nord reste, en revanche, toujours active. Bien que très faible, c'est elle qui a généré la dynamique colluviale qui a lessivé la surface du niveau d'occupation. Elle a notamment entraîné progressivement la perte de la matrice fine vers la vallée en permettant la concentration par résidualisation des gros éléments, dont les graviers, les galets et les artefacts en silex. Ce sont donc pour l'essentiel ces processus colluviaux qui ont réorganisé les assemblages archéologiques sans pour autant générer de déplacement sur de grande distance, en

dehors de la composante des micro-artefacts qui se déplacent localement avec la matrice fine du sol.

Sur un plan archéologique, de nouvelles précisions ont été apportées par la découverte de plusieurs lamelles retouchées qui demeuraient rares au sein de la série lithique. Pour la première fois cette année, nous avons reconnu quelques fragments de lamelles brutes portant des stigmates évocateurs d'un usage comme armature de projectile. Il faut ici souligner qu'il s'agit de fragments de lamelles de petites dimensions (1 à 1,5 cm de long). Aucune lamelle à dos mince n'a été découverte cette année et toutes correspondent à des lamelles retouchées par retouche directe. Dans l'ensemble, et à une exception près, le module et la morphologie de ces lamelles retouchées sont compatibles avec des supports issus de l'exploitation de nucléus carénés de type grattoir. Une lamelle se distingue de ce corpus, tant sur le plan de son aménagement que de son module qui l'écarte très clairement des productions carénées. Cette pièce est pour l'heure unique dans le corpus des lamelles retouchées de Marseillon.

Globalement, l'ensemble lithique reste très largement dominé par les témoins relatifs au schéma opératoire principal de production de lames ou de supports convergents aux dépens de nucléus à face large. En résumé, l'industrie exhumée en 2009 est abondante, dans un excellent état de conservation,





Banos - Marseillon.
 Figure 1 : Marseillon, fouilles 2009, lamelles retouchées et/ou utilisées. 1-4 : lamelles à retouche directe sur un bord ;
 5-6 : lamelles brutes présentant des stigmates compatibles avec un impact violent et un usage en armature de projectile.

homogène et tout à fait compatible avec le corpus déjà connu. Elle vient ainsi préciser notre connaissance de ce moment charnière du Paléolithique supérieur en Europe du Sud-Ouest, entre l'extrême fin du

Gravettien et le Solutrén ancien classique à pointes à face plane.

Teyssandier Nicolas, Renard Caroline avec la collaboration de Sellami Farid



CÈRE Lamolle

La nécropole de Lamolle a été découverte en 2008 à l'occasion d'un labour forestier. Située à 11 km au nord de Mont-de-Marsan, elle est implantée sur une terrasse dominant un ruisseau sous-affluent de la Midouze, émissaire de l'Adour.

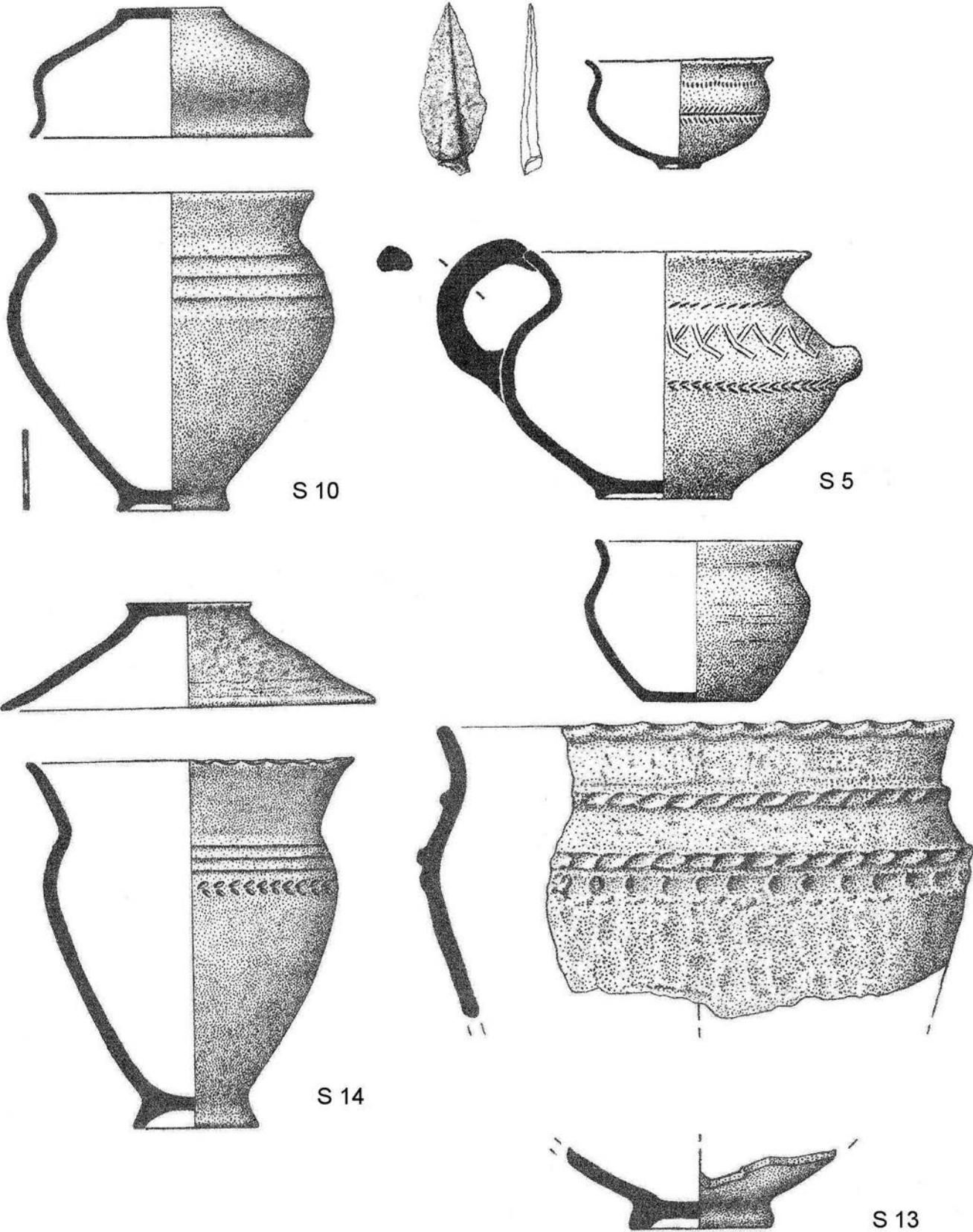
L'intérêt des vestiges remontés par le labour justifiait que soit évalué le degré de conservation de ce cimetière, appréhendé son organisation, et fixé son attribution chrono-culturelle. L'opération de diagnostic a été menée par l'ouverture d'une fenêtre de 250 m² et de plusieurs sondages périphériques. L'espace funéraire mis au jour est bien structuré avec une forte densité de tombes, des fosses charbonneuses et des alignements de pierres. Au total, 18 sépultures ont été fouillées et 12 entourages de pierres. Les sépultures sont enfouies dans des fosses où sont déversés aussi les charbons et cendres du bûcher. Elles se composent d'un vase ossuaire, d'un vase d'accompagnement et d'un couvercle (plat ou fragment de jarre). Les alignements de pierres sont le plus souvent discontinus et utilisent des blocs de calcaire ou de garluche de petites dimensions. Ils s'appuient parfois les uns contre

les autres sans former des cercles complets. Deux des sépultures sont toutefois cloisonnées par des dalles de dimensions assez importantes (80 x 70 cm) disposées de chant et côte à côte, et alignées avec d'autres blocs empilés. Aucun argument ne permet de penser que les tombes aient été surmontées de tumulus.

L'étude anthropologique des restes osseux, conduite par Sandrine Lenorzer, a porté sur les 12 dépôts conservés, dont 9 intacts. Concernant le recrutement des défunts, elle montre qu'à côté des adultes, les infans sont bien présents à Lamolle. La crémation a été menée à température élevée et les ossements recueillis sur le bûcher nettoyés des cendres avant leur dépôt dans le vase ossuaire. Une des sépultures (S 5) se démarque de l'ensemble. Elle comportait un mobilier céramique de qualité avec un décor élaboré, et une pointe de lance en bronze. Le caractère particulier de cette sépulture est souligné par un soin spécial dans le traitement des ossements. Ceux-ci sont répartis de manière spécifique dans deux vases et dans la fosse, et les régions anatomiques y sont représentées exactement en proportion des



Nécropole de Lamolle.



Cère - Lamolle - Mobilier céramique de la sépulture S 5.





différentes parties du squelette, fait rare pour les nécropoles à incinération en dépôt secondaire du Sud de la France.

Le mobilier céramique (21 vases) est à ce jour entièrement restauré. Son analyse comparative indique la phase moyenne du Bronze final (B.F. IIb-IIIa). Des parallèles convaincants peuvent en effet être trouvés avec plusieurs ensembles régionaux, dont le dépôt remarquable de céramiques du Bigné-unité 3 à Beylongue (Landes) (Barrouquere et al., 2003). La morphologie des vases est variée, les carènes hautes et col divergent ainsi que les pieds annulaires dominant. Le décor est fait de cannelures horizontales, lignes incisées, filets et incisions alignées. Le mobilier métallique comprend deux objets en bronze : une pointe de lance et un anneau.

L'opération de Lamolle apporte deux informations capitales. D'abord, il est établi que les pratiques funéraires d'incinération et sépultures en fosses

avec entourage de pierres, si répandues au Premier Âge du Fer dans une partie de l'Aquitaine, étaient en vigueur dès l'étape moyenne du Bronze final dans le bassin de l'Adour. Par ailleurs, l'existence de sites avec un mobilier recherché, comme la nécropole de Lamolle et le dépôt du Bigné, atteste l'implantation au Bronze final dans la région de Mont-de-Marsan de communautés humaines parvenues à un certain niveau d'organisation et de « richesse ». Par contraste, les habitats contemporains actuellement connus sont des petites unités isolées assez pauvres, de type ferme familiale, qui reflètent mal ce développement.

Gellibert Bernard avec la collaboration de Merlet Jean-Claude et Lenorzer Sandrine

- BARROUQUERE, H. ; MERLET, J.-Cl. ; VIGNAUD, D. Prospections et sondages sur les communes d'Arengosse et Beylongue (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2003, t. 22, p. 135-155.

Bas-Empire et
Période récente

DAX La Place de la Course

La première tranche d'un projet global de mise en valeur de l'enceinte antique du Bas-Empire de Dax s'est portée sur la portion orientale de l'ouvrage à l'angle de la Place de la Course et du cours Julia-Augusta. Elle a consisté en la réfection de l'escalier monumental établi dans la seconde moitié du XIXe siècle pour permettre d'accéder depuis la chaussée à la "promenade des remparts" aménagée au sommet de la levée de terre adossée à l'enceinte. L'implantation du nouvel escalier, prévue en recul d'environ 10 m par rapport au précédent, impliquait le dégagement du parement intérieur de l'enceinte au droit d'une de ses tours d'origine. Une analyse du parement interne de ces deux parties de la construction antique a été prescrite, ainsi qu'un sondage effectué dans les remblais accumulés dans la tour. Enfin, ces travaux d'aménagement procuraient l'opportunité de sonder sur la plus grande partie de sa hauteur la levée de terre adossée à la courtine par la mise en œuvre d'une coupe stratigraphique entrecoupée par quatre paliers pour des raisons de sécurité.

La mise au jour de la face interne de l'enceinte a montré l'état d'abandon dont la maçonnerie avait durablement souffert avant d'être masquée par la levée de terre. Le parement s'était délité sur presque toute la moitié supérieure de l'élévation, ce qui semble également avoir été le cas côté extérieur, où les lacunes ont été colmatées au XIXe siècle. Les parties conservées de ces parements montrent combien que le traitement de la face externe a été privilégié : composé d'un opus mixtum régulier souligné de joints tirés au fer, il témoigne d'une attention esthétique qui tranche avec

le traitement de la face interne, simplement montée en moellons à peine dégrossis dont un jointoiment beurré dissimule en partie les irrégularités. Il faut souligner qu'aucune trace d'aménagement attestant l'édification de constructions adossées à l'enceinte n'a été repérée, que ce soit dans les vestiges des maçonneries ou dans la stratigraphie de la levée de terre contiguë.

La tour n°8 a la particularité, commune avec toutes les autres tours connues de l'enceinte de Dax, d'être de plan semi-circulaire hors œuvre et circulaire en œuvre grâce à l'intégration d'une partie de son emprise dans l'épaisseur de la courtine. L'accès depuis l'intérieur du castrum était assuré par un passage de 1,50 m de large, probablement couvert d'un arc en plein cintre comparable à celui que présente encore la porte de la tour nord de la place des Salines, récemment mise au jour. Le sondage a permis de retrouver le niveau de sol d'origine, situé à environ 4 m au-dessus de la base de l'enceinte, identifiée avec certitude côté extérieur par le ressaut de fondation déchaussé, et environ 3 m au-dessus du seuil de la poterne visible sur le parement extérieur au nord de la tour n° 7.

Au contraire de la courtine, qui ne semble pas avoir subi de retouche importante avant le XIXe siècle, la tour a connu plusieurs phases de remaniement. Son parement interne a été systématiquement arraché sur toute la hauteur conservée de son élévation, la paroi ayant été ensuite régularisée par un enduit de terre. Après une phase d'abandon, les murs en partie effondrés ont été remontés en appareil irrégulier de tout-venant. Dans le même temps, un encadrement à feuillure pour le logement d'un battant de porte a





été mis en place à l'angle externe des tableaux du passage d'origine, qui avaient déjà été altérés par une reprise, impossible à dater.

L'examen stratigraphique de la levée de terre adossée à l'enceinte a permis d'isoler quatre phases distinctes. Seules les deux plus anciennes peuvent être attribuées sans conteste à l'établissement du rempart de terre, sans qu'il soit possible de déterminer si un véritable hiatus les sépare ou si elles traduisent

simplement les étapes techniques nécessaires à l'élaboration d'un tel ouvrage. Sa base n'ayant pu être atteinte, sa hauteur peut seulement être évaluée à au moins 4,30 m. Le mobilier recueilli ne permet pas de préciser plus avant la datation de la mise en œuvre de ce renforcement de la fortification que les textes engagent à situer au XVI^e siècle.

Marin Agnès

Paléolithique supérieur,
Haut Empire

MONTAUT Le Bourg RD8

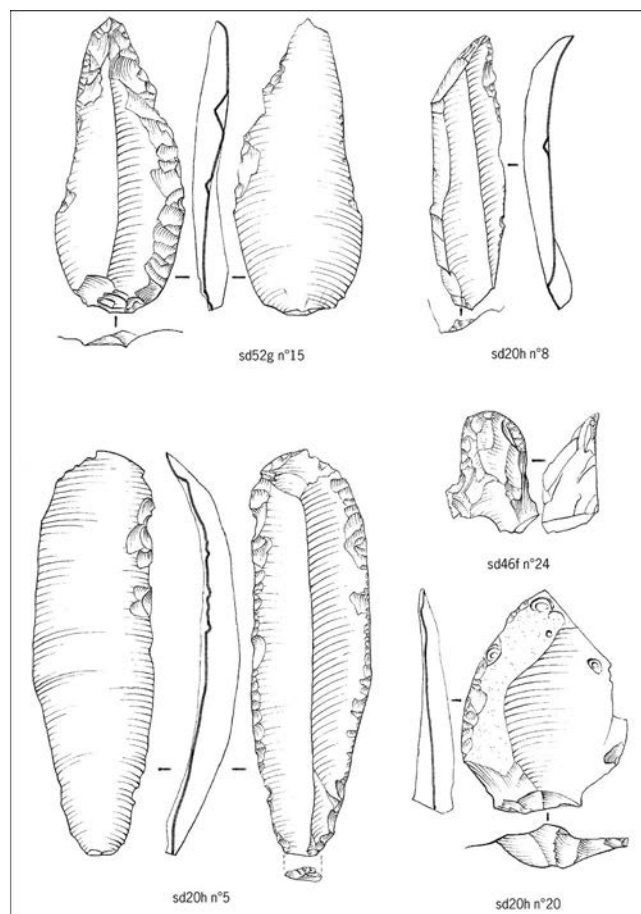
Un projet de lotissement artisanal portant sur une superficie de 3,4 ha a déclenché une prescription de diagnostic archéologique principalement orientée vers le patrimoine préhistorique : d'abord parce que le projet occupe un puissant sol pléistocène, ensuite parce que l'environnement immédiat est riche d'un silex brut de bonne qualité et abondamment exploité par les hommes préhistoriques, enfin parce que plusieurs sites solutréens sont répertoriés dans l'environnement proche.

Les sondages de 20 m de long (exceptionnellement 10 m) ont été disposés en quinconce dans le sens général de la pente, creusés par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage large de 2 m. Soixante-dix tranchées ont ainsi été ouvertes, jusqu'à une profondeur de 1,30 m. Sur les secteurs sensibles, la côte basse des sondages atteint ponctuellement 2,30 m, mais le substrat n'a jamais été atteint. La surface totale diagnostiquée est de 2 680 m², soit 8 % environ de l'emprise du projet.

Le diagnostic archéologique est positif sur 29 des 70 sondages, couvrant cinq périodes : Paléolithique moyen, Paléolithique supérieur, Protohistoire, Antiquité romaine et Époques moderne à contemporaine.

Le Paléolithique moyen est représenté par 16 vestiges d'industrie lithique répartis dans neuf sondages. Il n'existe donc pas d'indice resserré, mais simplement un bruit de fond enfoui à -1,25 m de profondeur environ qui témoigne sans doute de la présence d'un site dans l'environnement proche. L'attribution culturelle se fonde bien plus sur les talons que sur les produits de débitage eux-mêmes, représentés essentiellement par des éclats corticaux.

Le Paléolithique supérieur consiste en un seul niveau archéologique matérialisé par 162 vestiges taillés de silex et de grès-quartzite répartis sur dix sondages. Aucune zone de forte concentration en mobilier n'a été rencontrée. Le test de tamisage montre que les petits débris et restes de taille inférieure à 10 mm (et même 5 mm) sont bien présents. L'indice



est concentré au centre de l'emprise, de part et d'autre d'un petit talweg humide inscrit au cadastre sous le nom de Cardinaou.

Le niveau archéologique est localisé dans la partie supérieure en cours de dégradation de l'horizon Bt, soit dans une position « géologique en place ». Il est toutefois déformé par l'écoulement naturel des sols dans le sens de la pente, au point de représenter un indice très étiré de 60 x 20 m environ qui s'étiole sur un petit replat en bas de pente. La déformation verticale





est plus difficile à estimer, puisque nous ne pouvons pas faire la part de la cryoturbation, de l'effet de piège sédimentaire dans la pente, de la résidualisation et/ou de l'érosion sur le petit replat : le niveau affleure selon les endroits entre 80 cm (milieu de pente, replat nord) et 110 cm (bas de pente, replat centre), et se développe sur 5 cm (milieu de pente, replat nord et centre) à 25 cm (bas de pente).

Les caractères typo-technologique de l'industrie permettent de la relier sans ambiguïté à celle de Bourrut, site distant de 400 m seulement (Fourloubey, 2007).

Les matériaux sont strictement les mêmes : silex mastrichtiens à lepidorbatoïdes d'une part, métaquartzites ou grès quartzites d'autre part. Ils sont d'ailleurs présents dans les mêmes proportions (respectivement 95 % et 5 % environ). Les états de surface et de tranchant sont identiques d'un point de vue macroscopique.

Les produits du débitage sont identiques. Ce sont avant tout des éclats issus de séquences courtes isoaxes et surtout des éclats sous-produits du débitage laminaire ; les morphologies quadrangulaires minces sont les plus courantes. Les lames sont minoritaires mais le débitage laminaire est sans doute au moins aussi important que le débitage d'éclats. La production des lames se fait en séquences unipolaires sur des fronts parfois assez larges. Une production de lamelles sur front de grattoir complète le tableau technique.

Les techniques sont aussi les mêmes. La plupart des produits sont détachés au percuteur minéral, sur des plans de frappe non préparés, laissant un cortège classique associant bulbe, esquille, repli clactonien et fissure au point d'impact. Les lames témoignent d'un soin particulier : le talon est préparé, le front de taille est abrasé, le percuteur employé est organique ou minéral tendre.

Les 18 nucléus sont en tous points semblables à ceux de Bourrut : les nucléus massifs en grès quartzite (trois cas), marqués sur un pôle par deux ou trois courtes séries convergentes d'éclats isoaxes, et présentant une zone active de percuteur sur l'autre pôle ; les nucléus laminaires (trois cas) à la surface de débitage assez large, exploitée sur toute sa largeur depuis l'unique plan de frappe ; les nucléus courts (un cas), type grattoir caréné, à lamelles et petits éclats ; les nucléus frontaux (six cas) à petits éclats laminaires (et/ou petits éclats mi-longs et/ou lamelles), déclinaison non pyramidale sur bloc de la formule des « grattoirs carénés » ; les nucléus sur tranche (deux cas), dont le « faux burin » est un représentant majeur, à l'origine de produits variés (éclat mi-long, éclat laminaire, petite lame, lamelle) ; et enfin les nucléus à courtes séries d'éclats (deux cas).

Les douze outils offrent la même variabilité. L'outillage retouché est dominé par les types « archaïques » que sont les raclours (quatre cas) et les denticulés (deux cas). On retiendra aussi deux « belles » pièces : une lame retouchée (et localement

mâchurée), ainsi qu'une pointe à face plane à retouche non envahissante et à base peut-être amincie, toutes deux sur un support au profil légèrement courbe. Comme à Bourrut, on peut sans doute identifier quatre types de supports de l'outillage retouché issus du débitage laminaire : la lame étroite à deux nervures (deux cas), la lame large à deux nervures (deux cas), l'éclat mi-long mince de plan de frappe ou de façonnage de crête (deux cas), l'éclat robuste de plan de frappe ou de flanc de nucléus (deux cas).

La parenté entre cet indice autour du Cardinaou et le site de Bourrut est indéniable. En outre, le vieux Solutréen de Marseillon (commune limitrophe de Banos, Teyssandier, et Renard, 2008) offre un point d'appui très intéressant, parce que convergences techno-typologiques avec les deux sites de Montaut semblent fortes. On note quand même l'utilisation de matériaux différents et l'absence de pointes de Vale Comprido dans les deux sites de Bourrut et du Cardinaou ; la pointe à face plane semble s'y substituer. A titre provisoire, nous attribuerons la présente industrie à un Solutréen inférieur si celle de Marseillon est rattachée à un Proto-Solutréen, et à un Solutréen inférieur à moyen si cette dernière est rattachée au Solutréen inférieur.

L'indice protohistorique, très ténu, apparaît sans creusement visible à la base des colluvions. Il s'agit d'un pot cassé en place, d'une pâte grossière aux parois irrégulières, avec un bord digité trop mince pour être postérieur au Bronze moyen ; nous retiendrons l'hypothèse couvrant la fin du Néolithique et le Bronze ancien.

L'Antiquité est représentée par les bases de deux petites cuvettes contenant un mobilier céramique du Haut Empire. Les céramiques communes non tournées sont représentées par un pot landais, des pots à conserves au fort dégraissant minéral et une céramique à pâte vaculaire. La céramique tournée permet sans doute de resserrer la chronologie : la fine pâte grise micacée un peu brune renvoie à une phase de transition entre deux procédés de fabrications plus pérennes, probablement en contexte flavien (fin I^{er} - début II^e siècle).

Enfin, les colluvions récentes livrent quelques débris de terre cuite architecturale couvrant sans distinction les périodes moderne et contemporaine, dans la partie orientale du projet. Ces colluvions remplissent en outre cinq structures en creux réparties sur cinq sondages, soit une petite cuvette et deux fossés qui se fondent parfaitement sur le parcellaire actuel. Les fossés contiennent un mobilier varié qui va jusqu'à l'actuel (fer à béton, arcopal...). La petite cuvette contient le seul indice chronologique sérieux : un tesson de jatte vernissée verte moderne, connue en contexte XVII^e siècle.

Fourloubey Christophe

- FOURLOUBEY, Ch. Montaut. Bourrut-Lotissement Saint-Jacques; *Bilan scientifique région Aquitaine*, 2007, p. 134-137.
- TEYSSANDIER, N. ; RENARD, C. Banos, Marseillon. *Bilan scientifique région Aquitaine*, 2008, p. 103-104.





Protohistoire

SAINT-CRICQ-DU-GAVE Place du Haou/Place du Haou Ouest

Cette intervention a été motivée par le projet d'exploitation d'une gravière sur une surface de 14 ha, implantée sur une ancienne terrasse du Gave de Pau.

Les investigations archéologiques ont révélé peu de traces d'une occupation ancienne de la zone : on recense du mobilier céramique protohistorique dans les colluvions et au sommet des lambeaux de sols enterrés notamment en bordure d'un paléochenal. Localisées de façon éparse sur les 14 ha (excepté un sondage qui en regroupe 4), les structures suivantes ont été mises en évidence : quatre foyers de type fours polynésiens, un silo, des structures en creux circulaires type trous de poteaux ou de piquets, deux fossés et deux concentrations de mobilier dans des dépressions. Seul le fond de silo a fourni du mobilier céramique attribuable aux périodes laténiennes.

Le diagnostic archéologique a donc permis de révéler les traces fugaces d'une occupation protohistorique de cette partie de la plaine du Gave de Pau mais l'arasement des structures et des sols, notamment sous l'effet du colluvionnement, ne permettent pas de caractériser cette occupation. Le mobilier archéologique est représenté par 370 fragments de céramique. Tous ces tessons, à usage domestique, sont trop peu nombreux pour en dégager un faciès céramique fiable. Dès lors, il convient d'être prudent sur une attribution chronologique fine : Bronze ancien – périodes laténiennes.

Besombes-Henry Alexandra

Bas Moyen Âge,
Epoque moderne

SAINT-CRICQ-VILLENEUVE Jouambet, Lapeyre

L'opération de diagnostic archéologique fait suite à un projet d'exploitation de carrière de sables et de calcaires, aux lieux-dits Jouambet et Lapeyre, à Saint-Cricq-Villeneuve. Les parcelles concernées sont localisées au sommet d'un plateau qui surplombe en rive gauche la vallée du Midou.

L'occupation la plus ancienne mise en évidence est rapportable à la protohistoire. Elle est matérialisée par deux structures en creux localisées en partie haute du versant qui se développe jusqu'au Midou. En raison de la faible représentativité de ces vestiges, la nature de l'occupation reste indéterminée ; au plus s'agit-il d'une fréquentation diffuse.

L'occupation antique est localisée sur le sommet du plateau. Elle est représentée par deux fossés connexes et deux trous de poteau. Aucun autre vestige de cette période n'a été décelé alentours. La nature de cette occupation est indéterminée ; il peut s'agir d'une fréquentation diffuse à mettre en relation avec la villa du Bas-Empire connue dans le bourg de Saint-Cricq-Villeneuve, sur les rives du Midou.

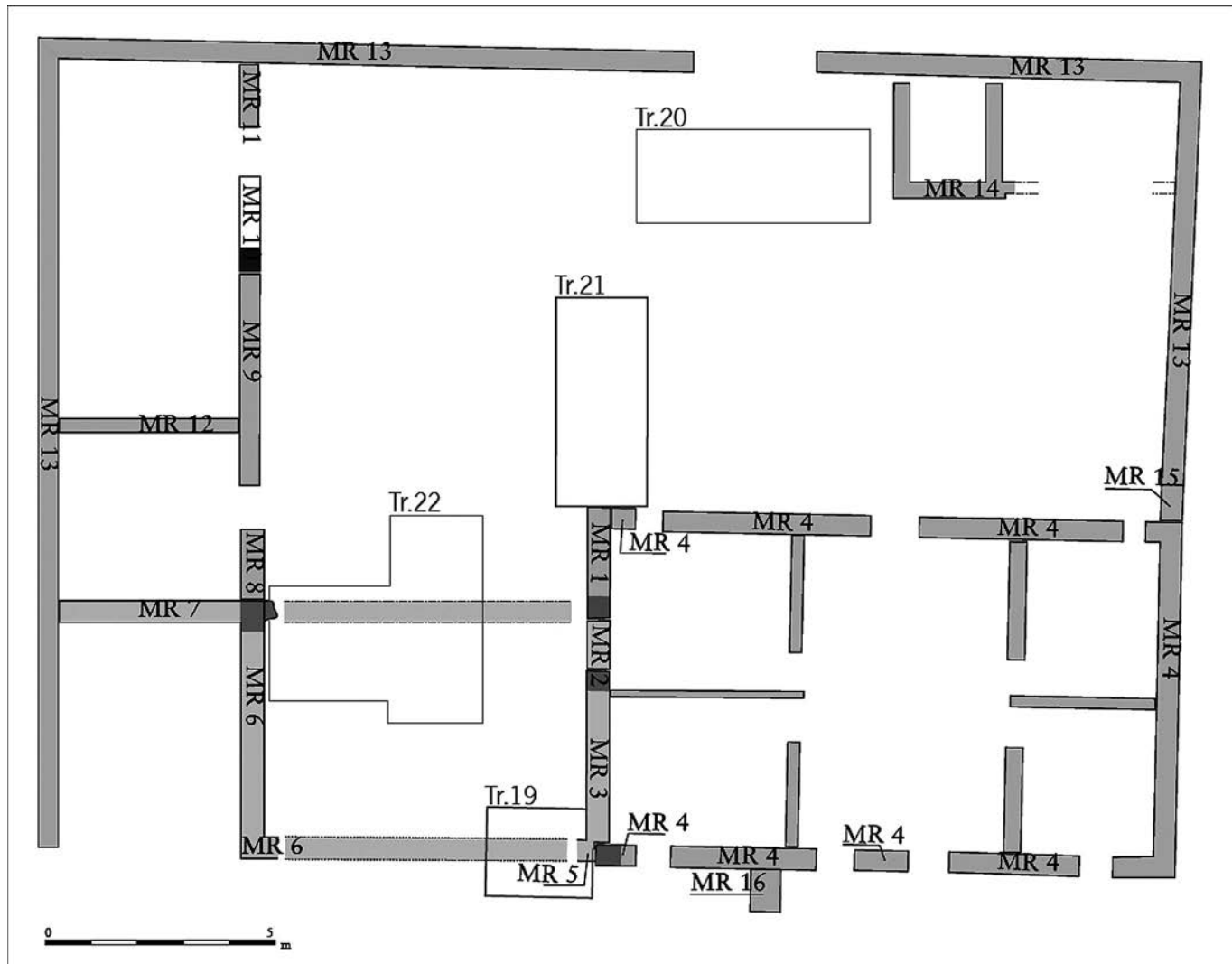
De nombreuses portions de fossés parcellaires ont également été reconnues : leur chronologie est le plus souvent incertaine, par défaut de mobilier associé. Une partie d'entre eux se corrèle aux limites figurées sur le cadastre napoléonien, mais d'autres pourraient relever d'un réseau antérieur (médiéval voire antique).

Le bas Moyen Âge est représenté par des éléments de maçonnerie observés dans les élévations du bâtiment de la ferme Lapeyre. De la construction la plus ancienne, ne subsiste que le mur MR1 qui conserve partiellement en place une porte à linteau en accolade, caractéristique de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle. Une phase de (re-)construction est matérialisée par les murs MR2, MR3, MR5, MR6 et MR7 qui emploient une partie des matériaux du premier état, notamment les pierres de taille pour mettre en oeuvre les chaînages de murs. La chronologie de cette phase reste indéterminée. Tout ce que l'on peut dire est qu'elle se situe entre le XVIe siècle et 1806, date d'un des cadastres dits napoléoniens où apparaît un bâtiment de plan quadrangulaire pouvant

*Ci-contre : En haut - Vue du mur pignon ouest (MR1, MR2 et MR3), du linteau en bois et des chaînages.
Au milieu, à droite : (Porte-102) Vue du linteau de la porte médiévale (MR1) avec écusson partiellement conservé.
Au milieu, à gauche : Vue du chaînage composé d'éléments architecturaux en remploi entre les murs MR6 et MR7.
En bas, à droite : Vue du mur MR5 en élévation et en fondation à l'angle sud-ouest de la maison.
En bas, à gauche : Vue de la face interne du mur pignon (MR1 et MR2) et des ouvertures colmatées, dans la pièce nord.
© Photos : C. Ballarin, Inrap.*







Saint-Cricq-Villeneuve - Jouantet, Lapeyre.
Plan des éléments bâtis. © Relevé topographique et DAO V. Pasquet, Inrap.

correspondre aux murs précités. Enfin, une troisième phase de construction concerne les bâtiments annexes et la maison d'habitation encore visible aujourd'hui, le tout s'appuyant en partie sur les murs des états précédents encore en élévation. Cette dernière phase se situe après 1816 car elle n'apparaît pas encore, à cette date, sur les relevés cadastraux ; en revanche, elle est présente sur le cadastre actuel. Des tranchées réalisées dans la cour du bâtiment ont montré que le secteur a été décaissé probablement lors de la

reconstruction de la ferme au XIXe siècle ; aucun niveau de sol antérieur au sol actuel, et notamment lié au premier édifice, n'est donc conservé.

Une étude documentaire réalisée à l'issue de l'opération de terrain permet de proposer l'hypothèse selon laquelle le premier édifice pourrait correspondre à la commanderie hospitalière de Sarporas.

Ballarin Catherine



SANGUINET Le Lac

Une continuité chronologique depuis la période gallo-romaine jusqu'aux périodes les plus anciennes de l'Âge du Bronze a pu être mise en évidence tout au long de la rive gauche de la vallée ennoyée de la Gourgue, entre les sites de Losa à l'est et le site de Matocq à près de trois kilomètres vers l'ouest.

Les campagnes de 2006 à 2009 ont permis de prospector un nouvel espace archéologique que nous avons appelé site de Matocq et qui s'étend sur des fonds situés actuellement à une profondeur variant entre 14,50 m et 16,50 m soit à seulement 6 m d'altitude moyenne au-dessus du niveau de l'océan.

Les datations effectuées ces dernières années tant sur les espaces archéologiques de l'Estey du large que de Put Blanc et de Matocq semblent témoigner d'une occupation humaine de cette portion de vallée durant près d'un millénaire et demi. En effet, à des profondeurs très proches, subsistent des aménagements dont les datations vont des périodes moyennes de l'Âge du Fer jusqu'aux périodes anciennes de l'Âge du Bronze.

Le vaste espace d'environ quatre hectares qui s'étend à l'ouest des zones A, B et C prospectées de 2006 à 2008, jusqu'au resserrement de la vallée bien visible sur la carte bathymétrique, apparaissait comme une zone particulièrement prometteuse. Nous y avons donc défini deux bandes de 200 m de longueur sur 50 m de largeur (zones D et E) qui ont été systématiquement prospectées.

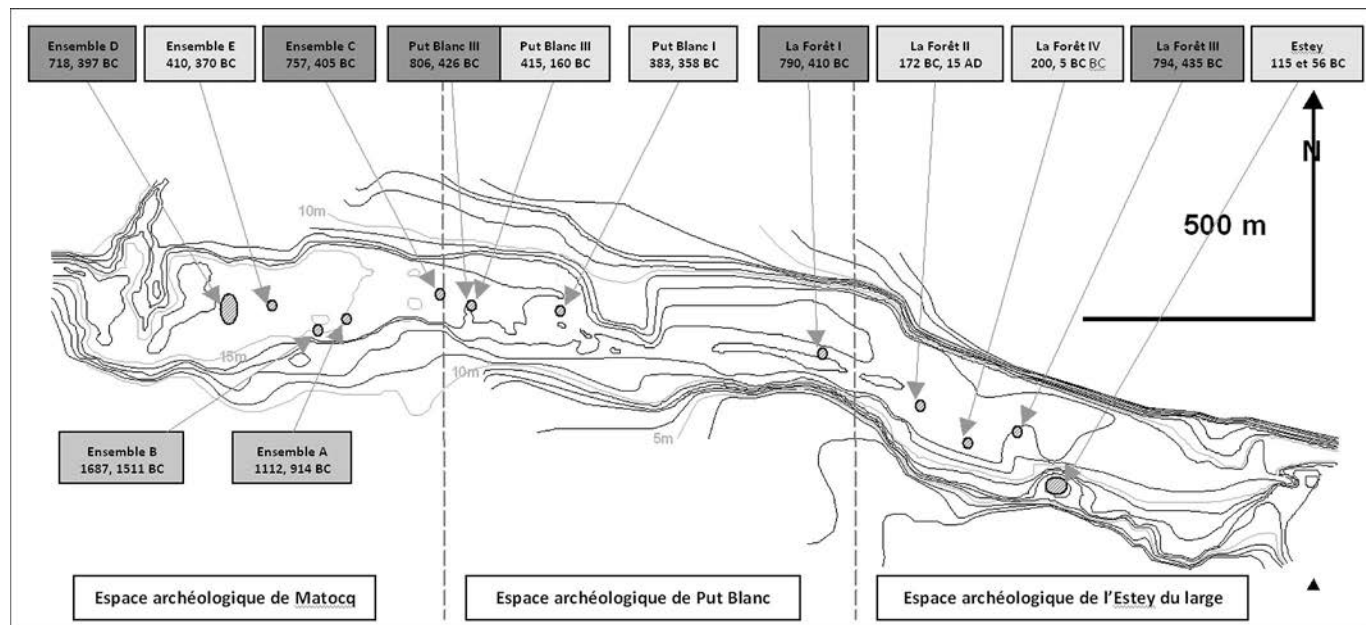
En ce qui concerne la topographie, nous voyons se dessiner une ligne de pente très douce orientée de l'est vers l'ouest. Nous passons très progressivement de la courbe de niveau des 15 m, au lit de la rivière antique encadré par la courbe des 16 m. La couverture forestière se raréfie de l'est vers l'ouest.

En ce qui concerne les vestiges anthropiques il faut rappeler la présence des structures de pieux « D » dont l'étude a été entreprise en 2008, mais également signaler la découverte des ensembles de pieux « E » et « F » à l'est de la zone E.

■ L'ensemble de pieux « D »

Dans le programme de la campagne 2009, l'espace compris entre les axes des 80 m et des 100 m restait à inventorier. Les investigations des plongeurs ont permis de relier et de trianguler 51 nouveaux pieux, portant ainsi leur total à 151. Nous remarquons cependant une discontinuité dans leur implantation puisque ceux inventoriés au cours de la présente campagne semblent constituer un ensemble rassemblé entre les balises des 70 m et des 90 m. Ces deux ensembles sont séparés par une douzaine de mètres compris entre les axes des 90 m et des 100 m où l'on observe seulement un petit groupe de huit pieux intermédiaires.

L'implantation de ces deux ensembles de pieux concerne une superficie d'environ 2200 m². Leur disposition n'évoque pour l'instant le tracé d'aucune



Sanguinet - Le Lac. Chronologie des espaces aménagés.



construction géométriquement définie. Comme nous l'avions formulé en 2008, la première hypothèse qui vient à l'esprit, c'est que ces pieux pourraient être des pilotis constituant la base de plates-formes surélevées sur lesquelles étaient aménagées des structures construites destinées à l'habitat ou aux diverses activités liées au plan d'eau sans doute très proche. La datation d'un des pieux de l'ensemble « D » montre que cette structure correspond à un aménagement du Premier Âge du Fer.

■ L'ensemble de pieux « E »

La prospection entre les bandes de 10 m à 30 m de la zone E a amené la découverte d'une nouvelle structure. Vingt-quatre pieux ont été reconnus sur un espace couvrant environ 90 m². Dix-huit d'entre eux ont un diamètre compris entre 20 et 26 cm. Les six autres ont un diamètre assez proche allant de 16 cm pour le pieu n°13 à 19 cm pour le n°3. Ce qui est particulièrement remarquable c'est que, par leur taille, on peut tous les considérer comme suffisamment solides pour servir de soutènement à une structure d'habitat aux dimensions assez imposantes.

L'observation sur plan de la disposition de ces pieux nous incite à proposer la présence de deux structures proches. La plus au nord pourrait correspondre aux trois alignements parallèles orientés de l'est vers l'ouest. Cet ensemble dessine un habitat rectangulaire de 7 m de longueur sur 4,50 m de largeur pour une superficie de 31 m². A environ 2,50 m plus au sud une

seconde structure se dessine autour des deux autres alignements de pieux pour une superficie au sol plus réduite, de 20 m² environ. Prélèvement effectué sur le pieu n°26 appartenant à l'alignement le plus au nord montre que structure a été aménagée dans la période moyenne de l'Âge du Fer (410 à 370 Cal BC),

Notons également la découverte, lors de la prospection de la zone E, de quatre autres pieux au sud de la bande des 40-50 m. Cet ensemble désigné sous l'appellation de structure « F » est situé à une trentaine de mètres seulement des habitats « E ».

En parallèle, des relevés bathymétriques, dont nous essayons d'affiner la technique, se poursuivent vers l'ouest ce qui nous apporte une vision précise de la topographie des zones de cette vallée qui feront l'objet de futures prospections.

Après le défilé qui termine à l'ouest la large vallée de Put blanc et de Matocq le lit de la Gourgue se rétrécit et devient plus sinueux. Après le contournement de l'éperon responsable du rétrécissement de la vallée, la rivière reçoit un affluent venant du Nord. Cette avancée de terre est assez étroite et son point le plus haut domine la vallée de plus de 4m. Les pentes des rives sont assez importantes, surtout du côté nord. Un pieu a d'ailleurs été observé à une altitude correspondant à peu de chose près, à celle de Put Blanc (8 m NGF). Quelques tessons de poteries ont également été rencontrés.

Maurin Bernard

TÉTHIEU

Lieu-dit « Coslous »

L'épave, reposant au milieu de lit de l'Adour, au lieu-dit Coslous, connue par les riverains depuis de nombreuses années, n'est aujourd'hui plus apparente. Elle était visible jusqu'à la fin des années 80 en période d'étiage. Seuls quelques éléments de coque dépassaient de l'eau. Plusieurs pièces du navire, découvertes en 2007, laissaient présager le démantèlement de son architecture. Il semblait intéressant de redécouvrir ce navire sans famille typologique afin de redéfinir sa fonction originelle.

Sur le terrain, le bateau s'est révélé entièrement démembré. Les vestiges de la coque ont été découverts dans la zone centrale du lit de l'Adour et sur plus d'une centaine de mètres en aval de l'épicentre des principaux

vestiges. Vingt-sept éléments de coque (planches de bordage, fragments de membrure ou de varangue...), dans des états fortement détériorés, ont été remontés. Cependant, la nature de certains éléments de charpente permet d'avancer des hypothèses ouvrant sur une identification de l'embarcation. Une planche de chêne, réparée par une feuille rivetée d'aluminium, conduit à proposer une période d'utilisation comprise entre la fin du XIXe siècle et le milieu du XXe siècle.

On peut, dès à présent, écarter les types de bateaux de petite dimension, comme le chaland ou le couralin. Les fragments remontés sont trop massifs pour ce genre d'embarcations destinées à la pêche ou au transport d'une à trois personnes.





Téthieu - Lieu-dit «Coslous».

Deux types de bateaux de charge pourraient cependant correspondre à l'épave : Le premier, un bachet (embarcation très présente à l'embouchure de l'Adour), pouvait exceptionnellement remonter le fleuve en période de crue jusqu'à Téthieu. Ce bateau possédait une quille (fort tirant d'eau) qui ne lui permettait pas de naviguer aux basses eaux ou sur la partie haute de l'Adour. Le second pourrait s'apparenter au courau (un bateau à fond plat faisant office de bac). Téthieu possédait un service de bac précisément sur le site de

Coslous (« Calous Port » sur la carte de Cassini) qui permettait aux riverains, cavaliers, chariots, animaux... de faire la traversée Téthieu-Hinx.

Il n'est pas aujourd'hui possible d'affirmer avec certitude que les vestiges appartiennent à l'une ou l'autre de ces deux embarcations, mais la proximité du site du bac et ces vestiges particuliers font cependant pencher pour le courau.

Kerleorc'h Gilles

